



Maison des arts Agnès-Varda
et artothèque de Grand Quevilly



VILLE DE
GRAND QUEVILLY

APPEL À CANDIDATURE

Acquisition de nouvelles œuvres pour l'artothèque de Grand Quevilly Session « Itinérance » 2026

✳ Maison des Arts Agnès-Varda et artothèque de Grand Quevilly

La Maison des arts Agnès-Varda est un centre d'art contemporain municipal qui prend place dans une ancienne ferme du Bourg, démontée puis rebâtie pierre par pierre dans le centre-ville de Grand Quevilly. Sa programmation, à raison de trois expositions par an, s'attache à soutenir et à diffuser, dans le champ des arts visuels, la scène émergente autant que des artistes confirmés. La Maison des arts s'engage à faire découvrir la création artistique contemporaine au plus grand nombre et à rendre l'art accessible à toutes et tous. Visites découvertes, ateliers, projections, projets d'éducation artistique et culturelle, accompagnent notamment les expositions afin de multiplier les outils de compréhension à l'art.

Crée en 2015, l'artothèque de Grand Quevilly est dotée d'une collection d'œuvres d'art acquises par la Ville au fil des années et qui continue de s'enrichir. Composée d'œuvres multiples et de pièces uniques, cette collection ouverte à l'emprunt met à la disposition de toutes celles et ceux qui souhaitent inviter l'art chez soi, un large choix d'œuvres.

Depuis 2024, les réserves de l'artothèque se sont déplacées dans le nouvel Espace Anne-Frank situé rue du 19 Mars à Grand Quevilly.

✳ Un appel à candidature inscrit dans le "Plan Artothèques en ruralité"

Conçu et mis en œuvre par le Centre national des arts plastiques (Cnap), « Artothèques en ruralités » est un programme national qui renforce la présence des artothèques sur l'ensemble du territoire et rend accessible l'art contemporain aux habitants des communes rurales et périurbaines. L'artothèque de Grand Quevilly est lauréate de cet appel à manifestation d'intérêt et va donc développer un projet d'artothèque en « Point Relais », dans des bibliothèques et médiathèques de territoire ruraux. Un mobilier d'itinérance, conçu par le designer Martial Marquet, permettra notamment la présentation et le stockage des œuvres dans des conditions optimales, garantissant une médiation de qualité. Cette session d'acquisitions est mise en place pour intégrer des œuvres au sein de ces point relais. Les propositions devront questionner les notions d'itinérance, de circulation, à la fois comme thème artistique et comme modalité concrète de circulation des œuvres.

✳ THEMATIQUE ET POLITIQUE D'ACQUISITION

À ce jour, trois axes guident la politique générale d'enrichissement de la collection : le territoire, le geste, le langage. Si ces thématiques restent de vigueur pour cet appel à candidature, les œuvres proposées devront également questionner la notion d'itinérance. La mobilité artistique, longtemps perçue comme une opportunité d'ouverture, de rencontre et d'inspiration, prend aujourd'hui un sens plus ambivalent. À l'heure des crises migratoires, des déplacements forcés, du déracinement généralisé, elle questionne les priviléges de la libre circulation et les notions de solidarité, d'hospitalité.

Dans ce contexte, l'itinérance peut être pensée comme une forme d'engagement : non seulement par les sujets abordés, mais aussi par les modalités mêmes de création, d'exposition et de rencontre avec les publics. Une invitation à déplacer les centres, à interroger la place de l'art dans une société en perpétuelle recomposition.

Un jury composé de professionnel·les de l'art, de représentant·es de la collectivité et de membres de l'équipe de la Maison des arts sélectionnera les œuvres retenues pour acquisition. Les œuvres sélectionnées seront intégrées à la collection de l'artothèque de Grand Quevilly et feront partie des actions de médiation, expositions et projets d'itinérance menés sur le territoire dans le cadre du « Plan Artothèques en Ruralités ». Les futures acquisitions viseront à soutenir tant des jeunes artistes émergents que des artistes confirmés. Une attention particulière sera portée à la réduction des inégalités et à la revalorisation de la place des femmes au sein de la collection.

✳ MODALITES DE CANDIDATURE

Cet appel s'adresse aux artistes-auteur·ices professionnel·les, sans critère d'âge ou de territoire de vie, œuvrant dans le champ des arts visuels. Chaque dossier de candidature ne peut contenir plus de trois propositions d'achat. Le format des œuvres ne devra pas dépasser 40x60cm et devront être encadrées. Les multiples (sérigraphies, riso, tirages photographiques...) seront privilégiés dans la sélection.

Le dossier de candidature (combiné dans un seul PDF de 15 Mo max) devra contenir :

- La ou les propositions d'acquisition (une page par œuvre) : un ou plusieurs visuels, un descriptif (titre, technique, dimensions, date, poids encadré), la valeur d'acquisition souhaitée.
- Un CV (indiquant nom, prénom, adresse mail, téléphone, adresse postale, SIRET).
- Une présentation de la démarche artistique (1 page maximum).
- Un portfolio représentatif du travail (10 pages maximum).

Ce document doit être envoyé par mail avant le 8 mars 2026 à 23h59, à l'adresse : mda.arto@grandquevilly.fr, avec comme objet : « CANDIDATURE ARTOTHEQUE AMI 26 »

✳ CALENDRIER

Période de dépôt des dossiers : Jusqu'au dimanche 8 mars 2026 à 23h59

Commission de sélection : début avril 2026

Annonce des résultats : fin avril/début mai 2026

✳ RENSEIGNEMENTS :

Pour tout renseignement complémentaire, merci d'adresser votre demande à l'adresse : mda.arto@grandquevilly.fr, avec comme objet : « RENSEIGNEMENTS - CANDIDATURE ARTOTHEQUE AMI 26 »